On va en **Cour** suprême

Par Jacinthe LAFOREST

La cause des parents francophones de Summerside sera entendue en Cour suprême. Les parents ont été informés le jeudi 19 novembre de la bonne nouvelle.

Dans sa maison de Summerside, quelques minutes après avoir reçu' la nouvelle, Noëlla Arsenault-Cameron restait calme et posée, sachant bien que la victoire n'était pas encore acquise. ((Notre cause est importante pour tous les francophones du pays et la Cour suprême, en acceptant de l'entendre, confirme cela» dit celle qui est codemanderesse avec Madeleine Costa-Petitpas.

Cette dernière affirme d'ailleurs que même avant que Noëlla ne l'appelle, elle savait. «La décision était inévitable. Je le savais d'avance. Même en avril dernier lorsque la Cour d'appel de l'Île a renversé le jugement DesRoches, je n'étais pas triste. Je savais que ce n'était pas fini. Et maintenant, cela va continuer» dit-elle.

Les enfants de Madeleine sont encore très jeunes. Le plus vieux a 7 ans. Il va à l'École Évangéline. Le second a 5 ans, il fréquente la classe de maternelle française à Summerside. La cadette a 3 ans. Il se pourrait donc que le dossier aboutisse assez tôt pour que ses enfants puissent être instruits dans la communauté où ils vivent.

Noëlla Arsenault-Cameron et Madeleine Costa-Petitpas conservent les découpures de journaux pour leurs dossiers personnels.

Pour Noëlla Arsenault-Cameron, les choses sont différentes. Sa fille cadette est maintenant en 5' année à l'École Évangéline. Elle continue pourtant.

«Nous voulons une école élémentaire de la première à la sixième année à Summerside. La communauté acadienne et francophone a besoin de cette école pour survivre».

Selon l'avocat Me Robert McConnell, qui travaille avec les parents de Summerside depuis le début, c'est la première fois au Canada que des francophones se présentent en cour, qui plus est en Cour suprême, pour obtenir une école dans leur communauté. Tous les autres cas avaient trait à la gestion scolaire. «On va vraiment tester la portée de l'aspect réparateur de l'article 23... comment loin que la Cour va aller pour rattrapper les injustices du passé» dit-il.

La décision de la Cour suprême du Canada (du panel de trois juges incluant le juge Bastarache) d'autoriser l'appel a déclenché toute une série de démarches qui vont prendre du temps.

Les parents ont 30 jours suivant la décision pour présenter à la Cour les motifs de leur appel, c'est-à dire les points où ils estiment que la Cour d'appel de l'Île a fait fausse route. Suite à cela, les parents disposent de quatre mois pour monter leur argumentation. Parallèlement à cela, les partis désirant intervenir disposent d'un mois suivant le dépôt de l'avis d'appel pour présenter une requête à la Cour suprême. Celle-ci peut leur accorder, ou non, un statut d'intervenant. On sait que la Commission scolaire de langue française, la SSTA et le Commissaire aux langues officielles vont faire ces démarches.

Lorsque les parents auront déposé leurs arguments, la province dispose elle aussi de temps, 60 jours, pour répondre aux arguments des parents. Tout cela représente des mois et des mois d'attente.

«C'est certain que si on peut gagner du temps, on va tenter de le faire, mais je ne sais pas si c'est possible pour nous d'espérer une date d'audience et une décision avant la rentrée scolaire de septembre 1999» dit Me Robert McConnell. ★

François-Buote est championne

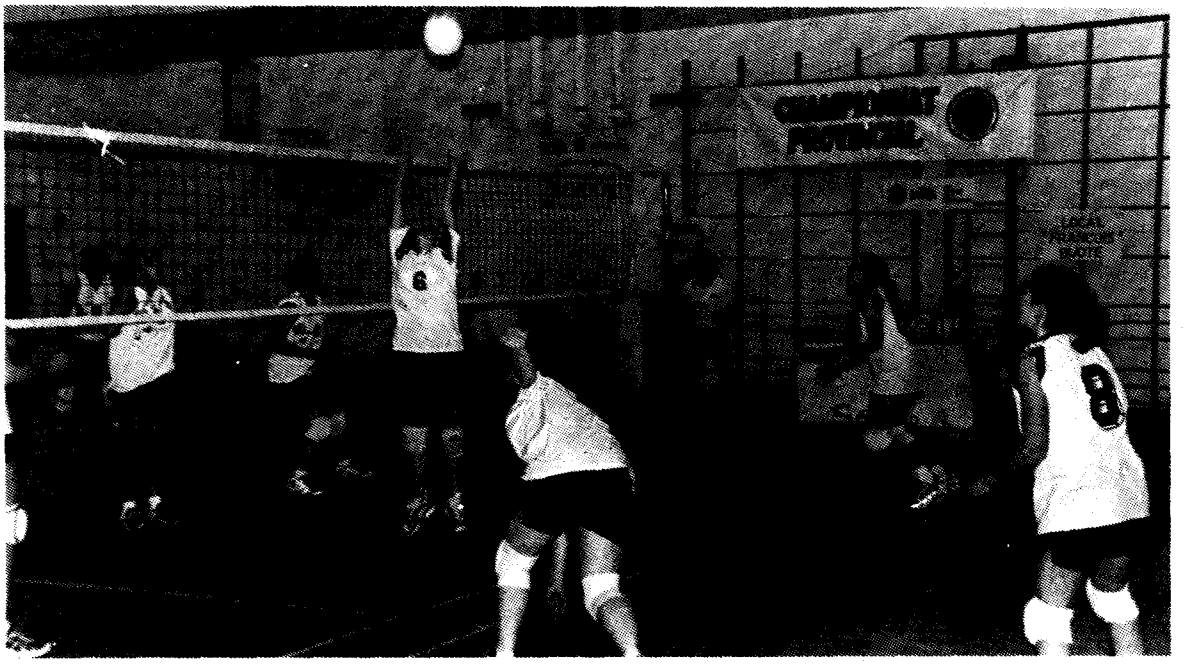

(J.L.) Pour la première fois de son histoire, l'École François-Buote remporte le championnat provincial de volley-ball féminin senior. La compétition avait lieu au gymnase de l'École François-Buote le vendredi 20 novembre.

Dès 14 hen demi-finale, François-Buote a défait Kinkora en trois sets de 15-3, 15-6 et 15-3. Puis, à 16 h, toujours en demi-finale, Westisle II a' vaincu Évangéline en trois sets de 15-10, 15-9 et 15-14.

À 18 h, Évangéline, de retour sur le jeu, a réussi à vaincre Kinkora en quatre sets, méritant ainsi le bronze, la troisième place du tournoi.

La partie de championnat opposait François-Buote et Westisle II. La lutte a été chaude. François-Buote a remporté un premier set 15 à 6. Puis, Westisle est revenu en force, pour l'emporter 15 à 11. François-Buote n'était pas pour se laisser faire et a remporté le troisième set 15 à 7. C'était 2 à 1 en faveur de François-Buote. Le quatrième set a été entrepris avec confiance mais Westisle II a pris les devants 15 à 6. Un cinquième set devenait nécessaire pour briser l'égalité. François-Buote a battu Westisle 15 à 6 pour obtenir la première place en l'or.

L'équipe était entraînée par la monitrice de français à temps partiel Nathalie Duguay. «On avait fini en première place du classement dans la saison régulière alors j'avais confiance que l'équipe allait remporter le championnat» dit-elle.

Durant toute la saison, elle a apporté le soutien moral, la motivation qu'il fallait à son équipe pour gagner. «On a aussi beaucoup travaillé les techniques de jeu, la confiance et l'esprit d'équipe», dit-elle.

Deux membres de l'équipe Alarma Blanchard et Vanessa Buote ont mérité le titre de joueuses étoiles, titre accordé par l'Association athlétique interscolaire provinciale. Alanna a été nommée joueuse la plus utile pour son équipe au cours du tournoi.

Elle est aussi une excellente fondeuse et a été sélectionnée au sein de l'équipe provinciale de ski de fond qui participera aux Jeux du Canada de février prochain à Corner Brook à Terre Neuve. On en reparlera. ★

La Radio insulaire 90,3 reprend l'antenne

Le vendredi 20 novembre, on était à mettre la touche finale à l'installation des équipements de la radio communautaire (CISJ) 90,3 FM. De gauche à droite, au premier rang, on voit Paul Collette, qui a adoré son expérience d'animateur en avril dernier et qui esf de retour cette année; Robert Arsenault, qui animera une émission quotidienne intitulée «Robert rencontre. Au second rang, on voit Linda Arsenault, qui recrute les bénévoles pour la région Évangéline, Monic Gallant, coordonnatrice du projet provincial, Marcel* Cormier, *animateur, technicien et personne ressource, et* Benoit *Henri, président du comité de mise* en *oeuvre d'une radio communautaire provinciale. On se souviendra que l'été dernier, l'ARC du Canada (Alliance des radios communautaires) avait accordé au projet de l'Île le titre de recrue de l'année.*

Par Jacinthe Laforest

Le projet d'établir une radio communautaire francophone à l'Î.-P.-É. continue de se préciser. Récemment, on a pu créer un poste de coordonnatrice du projet, qui a été comblé par Monic Gallant de St-Timothée dans la région Évangéline.

Dans le but d'habituer les gens et former des bénévoles, une radio mobile diffuse présentement dans la région de Charlottetown, au 90,3 FM. C'est le deuxième passage de cette radiomobile à Charlottetown. En effet, au mois d'avril l'an dernier, des bénévules avaient assumé une semaine de diffusion, dans le' cadre de la Semaine de la francophonie. «Cela a été facile de recruter des bénévoles dans la région de Charlottetown. On a une grande variété d'émissions, allant de la musique classique au rock, en passant par le sport et par la parlotte» dit Robert Arsenault, qui s'est occupé de recruter les bénévoles dans la région de Charlottetown. L'émission de «parlotte» dont il parle, c'est lui-même qui l'anime.

La radio sera en onde dans la ré: gion de Charlottetown jusqu'au vendredi 27 novembre, 21 h. C'est Marcel Cormier, bénévole de la première heure et personne ressource en technique qui s'est réservé cette dernière émission, qu'il a appelée «Au revoir».

Dès le lendemain, 28 novembre, les équipements' seront installés au Centre d'éducation Évangéline. Les bénévoles, recrutés depuis quelque temps par Linda Arsenault, sont invités à une session de formation de 14 h à 16 h. «On veut bien préparer nos bénévoles, les aider à bien prévoir leur émission, faire leur choix musical, comment faire et suivre une feuille de route, etc.», disent Linda et Monic Gallant.

Monic Gallant coordonne l'ensemble du projet. Dans la prochaine année, c'est elle qui va planifier les études techniques, financières, qui va chercher les ressources nécessaires à l'établissement d'une radio francophone communautaire à l'I.-P.-E. «Idéalement, on aimerait avoir deux studios, un à Charlottetown et l'autre à Évangéline, et une antenne» dit Monic Gallant, aussitôt appuyée par le président du comité de mise en oeuvre, Benoit Henri de Charlottetown.

Dans la région Évangéline, la grille de diffusion, se remplit bien, surtout grâce à la participation des élèves de l'école. Il y aura un grand nombre d'émissions pour les jeunes, par des jeunes et pour des enfants aussi.

Dans la région Évangéline, la diffusion débutera le 29 novembre pour se poursuivre jusqu'au 5 décembre, au 90,3 FM. ★

Le Club de tutorat est en pleine forme

Sur la photo, on voit plusieurs membres du club de tutorat de l'École Évangéline, réunis pour un atelier à la bibliothèque. Diane Ouellette et Monique Arsenault donnent des instructions.

(J.L.) Le Club de tutorat de l'École Evangéline est de plus en plus populaire. Cette année, on a recruté pas moins de 50 tuteurs, autant dans la population étudiante que parmi les adultes. Le Club de tutorat Évangéline offre deux sessions de formation à ses tuteurs et tutrices durant l'année. La première a eu lieu mercredi dernier. Diane Ouellette a donné un atelier sur la lecture tandis que Monique Arsenault a animé un atelier sur les responsabilités des tuteurs et des tutrices. «Les tuteurs et tutrices doivent être préparés à l'avance, prévoir un programme qui soit de l'enrichissement pour l'élève en besoin» dit Monique Arsenault. Les tuteurs et tutrices ont accès à une cinquantaine de logiciels éducatifs qui peuvent aider les élèves. «Nous avons des élèves de la 1re à la 12e année qui ont besoin de tutorat. Les besoins varient donc beaucoup» indique Monique Arsenault. ★

Rémi **Thériault est** page **à l'Assemblée** législative

Par Jacinthe ***LAFOREST***

Rémi Thériault de Wellington est page à l'Assemblée législative, pour la session qui vient de débuter. «J'avais donné mon nom pour devenir page parce que je pensais que ce serait une bonne expérience. Tu rencontres des gens très importants, qui peuvent beaucoup t'influencer» dit le jeune homme, qui travaillera un total de huit heures par semaine à l'Assemblée.

À l'École Évangéline, il y avait cinq candidats pour ce poste. Ce sont les enseignants qui décident, après consultations des dossiers scolaires, etc.

«Je dois manquer quelques heures de classe chaque semaine, mais ce sont des cours dans lesquels je peux assez facileinent me rattrapper à la maison» dit-il.

Depuis plusieurs mois, Rémi Thériault a porté son engagement communautaire au niveau provincial et même national. Depuis le printemps dernier et ce, pour un mandat de deux ans, il est le représentant provincial au Conseil national des Clubs des garçons et filles, et tout récemment, il est devenu membre du Conseil jeunesse provincial, une initiative du gouvernement.

Rémi Thériault est le fils de Claudette et Théodore T'hériault de Wellington. ★

On voit ici Rémi Thériault de l'École Évangéline, en compagnie *de Jonathan McGraw de Morell et Mark Greenan de Three Oaks. Les autres pages sont Crystal O'Connell de Kinkora, Erin McGrath de Bluefield, Tara Arsenault de Souris* et *Kaiga Belfry de Colonel Gray.*

Pourquoi devrait-on contribuer à la campagne de l'Arbre de l'espoir?

Comme vous le savez déjà, la dixième campagne de l'Arbre de l'Espoir est à nos portes. Je préside cette campagne depuis déjà trois ans et à toutes les années, il y a une question qui m'est toujours demandée : Pourquoi devrais-je contribuer à la campagne de l'Arbre de l'Espoir? J'ai donc immédiatement répondu qu'une contribution à la campagne était un pas de plus envers un avenir meilleur pour ceux à qui la vie leur était douloureuse. Je me souviens que cette personne m'a regardé d'un air perplexe. La campagne de l'Arbre de l'Espoir était synonyme d'entraide envers notre communauté, c'est-à-dire que les sommes d'argent recueillies par la communauté sont investies dans notre communauté. Un exemple de cet investissement communautaire est sans contredrit la construction de l'Auberge Mgr Henri-Cormier qui représente un logement par excellence aux patients ainsi qu'à leur famille. On ne peut également passé sous silence l'achat d'équipements hautement sophistiqués et spécialisés pour la lutte contre le cancer.

L'an passé nous avons récolté 218 000 $, ce qui fut fort remarquable. Je propose avec mon équipe de bénévoles de fracasser tous les records. Notre objectif cette année est d'amasser 350 000 $. Cet argent servira à l'expansion de l'Auberge Mgr Henri-Cormier. J'ai moi-même consulté Soeur Édith Léger, la responsable du bon fonctionnement de l'Auberge, qui m'a confirmé que les chambres étaient pratiquement toujours occupées par des patients et patientes du Centre d'oncologie Dr Léon-Richard; voilà une autre excellente raison de contribuer à cette campagne. Il est très pénible de refuser des gens qui nécessitent un petit coin à cet havre de paix que représente l'Auberge. L'Auberge Mgr Henri-Cormier est considérée par ceux qui en ont bénéficié comme étant plus qu'un simple logement, mais une source thérapeutique envers la guérison. J'ai été agréablement surpris de réaliser les multiples vertus de cette auberge et de là m'est venu l'idée de lancer un défi à la population : c'est-à-dire que moi et le grand argentier de cet événement, Roger Lavallée, nous ferons raser la tête si cet objectif financier est atteint. Voilà une autre bonne raison de contribuer à la campagne de l'Arbre de l'Espoir!!!

La campagne de l'Arbre de l'Espoir' est aussi réputée pour être un événement où toute une population se mobilise pour le bien-être commun. En commençant par la Radiothon de la Société Radio-Canada, la communauté artistique, la communauté d'affaires, les clubs sociaux, les médias acadiens y compris les radios communautaires et le grand public. Toutes ces bonnes gens se mobilisent, dépensent leur temps, consacrent leurs meilleures énergies afin d'accomplir ce geste hautement humanitaire soit celui d'aider son prochain.

Voilà pourquoi je fais appel à votre grande gënérosité lors du prochain radiothon de la campagne de l'Arbre de l'Espoir qui se déroulera le vendredi 27 novembre prochain au Centre des Congrès de l'Hôtel Best Western du Palais Crystal, de Dieppe, de 6 h à 20 h. Vous pourrez faire votre don en appelant sans frais au l-800-862-6775 ou en vous rendant sur les lieux.

Et maintenant lorsque quelqu'un vous demandera pourquoi contribuer à la campagne de l'Arbre de l'Espoir, je suis d'emblée assuré que vous saurez quoi leur répondre en leur mentionnant que la campagne de l'Arbre de l'Espoir, c'est notre campagne. ★

Denis Losier
Président
Campagne de l'Arbre de l'espoir

Un test pour l'article 23 : les parents de Summerside seront entendus en Cour suprême

La nouvelle est venue sans tambour ni trompette. Un simple coup de téléphone. Mais ce coup de téléphone contenait le début de l'avenir de la communauté francophone et acadienne de la région de Summerside, et de toutes les communautés semblables au Canada qui pourraient éventuellement vouloir établir une école dans leur communauté)

C'est le premier cas du genre au Canada. 'Ce qu'on pourrait décrire comme «la première génération,) de cas au Canada portait surtout sur le droit à la gestion scolaire. Ce droit a été clairement établi, par la Cour Suprême du Canada, notamment dans l'arrêt Mahé de 1990.

La Cour suprême du Canada y dit que l'objectif général de l'article 23 est clair : «il vise à maintenir les deux langues officielles du Canada ainsi que les cultures qu'elles représentent et à favoriser l'épanouissement de chacune de ces langues dans la mesure du possible, dans, les provinces où elle n'est pas parlée par la majorité. L'article cherche à atteindre ce but en accordant aux parents appartenant à la minorité linguistique des droits à un enseignement dispensé dans leur langue partout au Canada)).

Toujours dans l'arrêt Mahé, le juge en chef de la Cour suprême avait souligné le lien important entre la langue et la culture : «Mon allusion à la culture est importante car il est de fait que toute garantie générale de droits linguistiques, surtout dans le domaine de l'éducation, est indissociable d'une préoccupation à l'égard de la culture véhiculée par la langue en question. Une langue est plus qu'un simple moyen de communication; elle fait partie intégrante l'identité et de la culture du peuple,qui la parle.»

À l'Ile-du-Prince-Edouard, nous avons officiellement la gestion scolaire depuis le 1"' juillet 1990. C'est à cette date qu'on a créé la commission scolaire provinciale. Mais depuis ce temps, on s'est rendu compte que la gestion scolaire, que nous croyions légitimement nôtre, dépendait en fait du bon vouloir du ministre de l'Éducation. Il y a eu l'épisode de Rustico, puis de Summerside qui nous a mené où nous sommes aujourd'hui.

La Cour suprême du Canada entendra un cas d'importance nationale, qui établira la jurisprudence en plusieurs matières :

-la fameuse question 'du nombre justificatif : dans ses décisions précédentes, la Cour suprême n'a fourni aucune norme explicite quant à la justification par le nombre. La Cour aurait prévu que la norme devrait «être précisée avec le temps, par l'examen des faits propres à chaque situation soumise aux tribunaux».

-la fameuse' question du transport : qu'on le veuille ou non, il existe une école française à une distance relativement raisonnable (selon les points de vue) de Summerside, mais elle est située à l'extérieur de la communauté de Summerside et de ce fait, ne contribue pas à l'épanouissement de la minorité, à Summerside et la région immédiate.

L'enjeu est donc très important. La Cour suprême du Canada a autorisé l'appel des parents de Summerside. Faut-il comprendre qu'elle n'est pas d'accord avec la décision rendue par la Cour d'appel de l'Ile en avril dernier, où qu'on a simplement considéré la portée nationale du cas.

Il ne faut rien tenir pour acquis. Il importe de monter des arguments en béton. Les juges vont naturellement se baser sur la jurisprudence, mais aussi sur les arguments qu'on leur mettra sous le nez. Il faut bien viser. ★

Jacinthe Laforest

La Société-Saint-Thomas-d'Aquin rélève le défi économique

(J.L.) La Société Saint-Thomas-d'Aquin a décidé de prendre plusieurs initiatives pour donner suite au récent Forum économique tenu à Stanley Bridge.

La Société va donc entretenir des discussions avec la Société de développement de la Baie acadienne pour déterminer quel rôle elle serait prête à jouer, par exemple, dans les autres régions.

La SSTA veut aussi faciliter la coordination des projets de développement économique communautaire qui sont organises dans les différentes régions et à l'échelle provinciale. La SSTA veut aussi s'assurer que les ressources. disponibles à la province répondent aux besoins de la communauté acadienne.

La SSTA a par ailleurs l'intention de faire l'inventaire des dites ressources disponibles au secteur économique pour s'assurer qu'il n'y a pas de duplication. On propose aussi que la communauté, incluant la SSTA, mette de l'avant des projets économiques concrets pour qu'on voie les résultats tangibles à court terme.

On voudrait aussi que les organismes et ministères à vocation économique encouragent l'utilisation des outils technologiques en place dans la livraison des services à l'entreprise, et notamment les systèmes de vidéoconférence, Internet, etc.

La SSTA veut aussi mettre en place un comité pour assurer les suivis au Forum économique et développer, avec ses partenaires communautaires, un plan d'action pour le secteur économique. ★

La SDBA lance son bottin d'entreprises

Lors du lancement du Bottin des entreprises de la région Évangéline, on voit la présidente de la Société de développement de la Baie ncndienne, Louise Comeau *(au centre) qui présente le tout nouveau bottin, en compagnie de Pauline Gallant, enployée de la SDBA et Marie-Anne Arsenault, en trepreneure.*

(J.L.) La Société de développement de la Baie acadienne (SDBA) a lancé jeudi dernier son Bottin d'entreprises de la région Evangéline. «On espère que les gens vont en prendre connaissance et que cela va les encourager à faire leur magasinage plus localement» dit Louise Comeau, présidente de la SDBA. Elle affirme que les gens magasinent à l'extérieur parce qu'ils ne savent pas ce qui est disponible dans la région.

C'est une opinion confirmée par Léo-Paul Arsenault de LPTV. «Il y a quelque chose comme 150 petites entreprises Sans la région, et les gens ne le réalisent pas vraiment. Avec un bottin comme cela, on espère que les gens qui ont besoin d'un produit et d'un service vont penser à consulter le bottin pour voir si c'est disponible dans la région, avant l'aller ailleurs».

Marie-Anne Arsenault, propriétaire de la boutique À Point, à la Promenade acadienne, le bottin va aider les mtreprises locales à atteindre es magasineurs de la région. «Une chose que je remarque, c'est que les gens de la place pensent que les boutiques, c'est pour les touristes seulement et qu'une fois qu'ils sont partis, il n'y a plus rien. Nous sommes ouverts à l'année et nous avons de tout pour le temps des fêtes, dans une très belle ambiance» dit la femme d'affaires.

La Promenade acadienne a d'ailleurs prévu une programmation d'activités variées d'ici à Noël, incluant la visite du père Noël, le 12 décembre et un concours d'ornements d'arbres de Noël.

Pauline Gallant, qui travaille à la SDBA, avoue que la compilation du bottin n'a pas été des plus faciles. Il a fallu rappeler les entrepreneurs à quelques reprises avant d'obtenir toute l'information nécessaire. «On pense qu'on a tout le monde. On a aussi des associations et les clubs de services», dit-elle.

La distribution du bottin à tous les foyers de la région était prévue pour le vendredi 20 novembre, et au plus tard, le lundi suivant. On commence à parler de la possibilité de mettre le bottin sur l'Internet. Le goûter lors du lancement était fourni par les deux coopératives d'alimentation de la région et LPTV avait donné un prix pour un tirage. ★

La Journée nationale de l'enfant célèbre la Vie

Par Jacinthe **LAFOREST**

Lorsqu'on pense au mois de novembre, on pense surtout aux morts, aux vents, à l'hiver qui est proche, à la vieillesse aussi.

Pourtant, le mois de novembre comporte un jour bien particulier. Le 20 novembre est en effet la Journée nationale de l'enfant, depuis 1993. Le gouvernement canadien a décidé d'instituer cette journée en l'honneur des enfants d'abord, mais aussi afin de commémorer deux événements historiques des Nations Unies : L'adoption de la *Déclaration des droits de l'enfant*, le 20 novembre 1959, et celle de la *Convention relative aux droits des enfants*, le 20 novembre 1989.

L'un des principaux objectifs de la Journée nationale de l'enfant 1998 est de favoriser une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent au développement équilibré des enfants, particulièrement au cours des premières années. De plus en plus, on comprend que ces premières années durent toute la vie.

Une mère nourrit son enfant et elle pose sur lui un regard plein de tendresse. Un père parle doucement à sa petite fille pendant qu'il la change de couche. Un enfant s'endort au son d'une berceuse qu'on lui chante doucement.

Ces moments du quotidien, ces simples instants de tendresse, sont essentiels à l'épanouissement de l'enfant. Tout comme le corps d'un enfant a besoin d'aliments pour se développer, la science nous permet maintenant de constater que les expériences positives sur les plans affectif, physique et intellectuel vécues par l'enfant au cours des premières années de la vie sont également nécessaires à la croissance d'un cerveau en santé.

Le cerveau est la partie du corps qui nous permet de ressentir la joie ou le désespoir, de réagir face aux autres avec douceur ou avec colère, de faire appel à notre raison ou de réagir spontanément. Ces fonctions n'apparaissent pas comme par enchantement mais résultent plutôt de l'interaction entre le bagage génétique de l'enfant et son vécu au cours de l'enfance.

Dans la région Évangéline, on a souligné la Journée nationale de l'enfant en organisant une belle demi-journée d'activités à la Maisonnée, au Centre d'éducation Évangéline. On a eu entre autres du bricolage spécial, des chansons d'enfants avec Angie Arsenault, de la danse et des exercices, une lecture animée avec Yvonne Gallant, et une session du Club Bébé en santé sur l'importance de lire à bébé. ★

Le Bel âge veut un coordonnateur d'activités

Par Jacinthe LAFOREST

Le Comité Le Bel âge, qui regroupe les personnes aînées de toute la région Évangéline, a entrepris des démarches pour qu'un poste de coordonnateur d'activités soit créé dans la région.

Un projet a été développé et présenté à la ministre de la Santé, Mildred Dover, dans lequel on explique le besoin pour une telle personne.

«NOUS avons un besoin urgent d'un coordonnateur d'activités pour travailler avec nos personnes âgées qui sont à risque. L'année 1999 a été déclarée l'Année internationale des personnes âgées. Votre appui à Ce projet serait une indication de votre engagement envers la population âgée de cette province», indique Jeanne-Mance Arsenault, la vice-présidente du Bel âge.

Le Comité «Le Bel âge» a pu retenir les services d'une coordonnatrice d'activités au cours des trois dernières années. Le programme Nouveaux Horizons, Développement des ressources humaines Canada et l'Agence du développement de l'emploi de l'île ont appuyé le projet mais après le 26 janvier 1999, il n'y aura plus de fonds.

Depuis trois ans, la présence d'une personne pour coordonner des activités a permis aux aînés de la région Evangéline de participer, dans la langue de leur choix, dans de nombreuses nouvelles activités.

Entre autres, on a initié un programme d'exercices itinérant. La coordonnatrice se rendait selon un horaire précis dans les résidences pour personnes âgées et les incitait à bouger. De nombreuses activités sociales, éducatives, un système de transport pour des rendez-vous chez le médecin ont été organisés, autant de chose qui vont cruellement manquer, à la fin du mois de janvier prochain.

Le Comité Le Bel âge espère obtenir du financement pour trois ans, débutant en 1999. ★

Mercredi dernier, environ 55 personnes âgées de la région Évangéline ont participé à une journée d'éducation sur deux sujets très importants : la santé et la sécurité. Dès 10 h le matin, Louise Bossé, (photo) infirmière bilingue à l'Hôpital Prime County de Summerside a commencé à parler aux aînés de la santé de leur coeur, de comment il est important de bouger, et de ce à quoi il faut s'affendre quand on arrive à l'hôpital avec des douleurs dans la poitrine. Après un bon repas santé agrémenté de musique, les aînés ont pu entendre les conseils de sécurité d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada.

Les nouvelles technologies font partie de la solution

L'emploi est porté au sommet des préoccupations

Par Jacinthe ***LAFOREST***

Le Sommet de l'emploi de l'Île-du-Prince-Edouard a pris son envol le jeudi 19 novembre à Bloomfield. Toute la journée, un pane1 présidé par Ian MacDonald a entendu des présentations, les doléances et des espoirs des jeunes et des moins jeunes, de gens qui en sont venus à trouver normal le taux de chômage et d'autres qui innovent et cherchent des solutions futuristes.

Aubrey Cormier fait partie de cette dernière catégorie. Directeur général de la Société éducative de l'Île-du-Prince-Edouard, il est un de ceux qui sont entrés de plein fouet dans l'économie du savoir et qui tentent de promouvoir la culture du savoir.

Au problème du manque d'emploi, il oppose la formation, l'accès facile aux opportunités et des principes de base.

«Si la province est pour élaborer une stratégie à long terme du développement de l'emploi, il est bon de se donner au départ des principes, une sorte de charte de l'emploi». Parmi les principes qu'il suggère, mentionnons l'accès égal aux opportunités d'emplois, la reconnaissance que tous les emplois sont valables, et qu'il ne faut pas viser à faire de chaque insulaire un informaticien, et troisièmement, la parité ou l'équité salariale.

Même si, à un moment donné Aubrey Cormier croyait inévitable l'union des Provinces maritimes, il estime que H.-P.-E., en tant qu'administration provinciale indépendante, est avantagée par sa petite taille. «Nous pouvons faire des changements ici bien plus rapidement qu'ailleurs, avec notre sens d'appartenance et de fierté communautaire. Notre

(Suite à la page 3)

l'emploi est porté au sommet...

Aubrey Cormier affirme qu'il faut donner aux communautés les outils dont elles ont besoin pour se développer. C'est de cette façon qu'on va mettre les personnes au travail.

(Suite de la page 1)
petite taille est une force si nous l'utilisons...» dit Aubrey Cormier.

Il est conscient qu'une petite population est vue comme un facteur limitatif dans bien des secteurs, pour une institution comme l'UPEI par exemple. «Au lieu de compétitionner avec les grandes institutions et essayer d'empêcher nos gens d'aller étudier ailleurs, pourquoi ne pas leur faciliter l'accès aux grandes institutions, via Internet et les réseaux d'éducation à distance, pour leur permettre de rester ici et de faire profiter la société insulaire de leurs connaissances?». Aubrey Cormier est fermement convaincu que, bien plus que l'appareil gouvernemental, les communautés, les collectivités ont en elles ce qu'il faut pour se développer, s'épanouir et saisir les opportunités de l'an 2000 <(pourvu qu'on leur donne les outils qu'il faut».

Et selon lui, les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont parmi les outils les plus efficaces pour développer, réseauter, éduquer et former une population, du moment qu'on sait comment les utiliser.

«Il y a une révolution, la révolution numérique, qui est en train de se faire au moment où on se parle. Si on veut en faire partie, nous devons travailler ensemble. Pour faire face à ce défi collectif, nous devons adopter une approche collective, en partenariat entre les secteurs privé, public et social» dit Aubrey Con-nier.

C'est justement en misant sur une approche collective qu'Aubrey Cormier et son équipe ont pu susciter un intérêt grandissant pour les NTIC et ce, dans l'une des régions les plus rurales et ayant un taux d'analphabétisme parmi les plus élevés à l'Ile. Au siège social de la Société éducative, à Wellington, on forme et on informe une quantité impressionnante de gens. «On nous avait dit que la technique ferait peur aux gens et c'est le contraire qui s'est produit. Nos gens ont été très curieux dès le début».

Aubrey Cormier pense qu'au moins 25 nouveaux emplois directement reliés aux NTIC ont été créés, des suites de l'établissement de la SE à Wellington. De plus, bien des gens, jeunes et adultes, ont profité de la formation postsecondaire offerte à distance (programmes du Collège de l'Acadie notamment) et se sont trouvés un emploi ou ont pu ainsi changer d'emploi et améliorer leur condition de vie.

Le président du comité qui reçoit les présentations, Ian MacDonald, s'est dit très intéressé par tout ce qu'il entend. «C'est sûr que nous allons produire un rapport à la fin mais ce que nous valorisons avant tout, c'est le processus. Nous voulons que les gens parlent de leur condition, de ce que le manque d'emploi leur fait. Nous en sommes venus à trouver qu'un taux de chômage de 13 pour cent est normal quand au fond, c'est une blessure dans notre société» dit M. MacDonald.

Le Sommet de l'emploi est coordonné par l'Institut des études de l'île. ★